

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 3 : 1917) du

SAMEDI 23 JUIN 1917

De curieux documents voient le jour concernant feu von Bissing. C'est ainsi que l'on apprend que le 14 janvier 1917, dans une lettre à son ami Stresemann, député au Reichstag, le baron von Bissing, faisant allusion à l'avenir de la Belgique, disait :

« On voulait me faire suivre une politique de terreur. En secret, j'ai cherché à créer des rapprochements. Si même ces rapprochements ont été fréquemment rompus, il en reste quelque chose qui subsiste en secret et qui portera ses fruits aussitôt que l'Allemagne pourra prononcer le mot énergique de conquête. C'est ainsi que j'ai conduit et poursuivi la politique flamande. (Note : Flamenpolitik)

J'aurais peut-être eu plus facile à faire une politique de cultes, mais nous avons besoin de l'Eglise si nous voulons introduire en Belgique la manière allemande. »

Ces sentiments qu'on pourrait taxer de modération relative ont fait place chez M. von

Bissing, dans les derniers jours de sa vie, à un pangermanisme fou, allant jusqu'à souhaiter l'assassinat du Roi des Belges pour des raisons d'Etat ! C'est ce dont on peut se rendre compte à la lecture du mémoire suivant que la revue « **Das grössere Deutschland** » (la plus grande Allemagne), éditée par M. Bacmeister, membre de la Diète prussienne, a publié dans son numéro du 17 mai dernier sous le titre « *Le testament politique de von Bissing* ».

« Pour la protection de notre indépendance, pour la sécurité de notre avenir, l'Allemagne doit continuer à combattre jusqu'à ce que la paix qui doit être réelle et, autant que possible, durable, puisse être exigée le glaive à la main. Ce n'est qu'alors que, d'après l'opinion de beaucoup de personnes – auxquelles appartient également le Chancelier – tout à fait en opposition avec nos ennemis, l'on pourra parler des particularités de nos conditions de paix.

Réussira-t-on à modifier la manière de voir des milieux qui sous l'empire d'illusions de réconciliation ou même d'une impatience nerveuse, désirent une paix prématurée et qui par là ne sera jamais durable ? C'est ce qui me paraît douteux. Ces milieux qui ne se composent pas seulement de démocrates socialistes méconnaissent les sentiments de couches étendues de notre peuple et, en même temps, ils exagèrent la force de résistance de l'Angleterre. C'est ainsi, qu'ils sont d'avis que l'Angleterre ne se résoudra jamais à la paix si nous ne restituons pas, si nous ne rétablissons pas dans le même état qu'avant la guerre la Belgique que nous

avons presque entièrement conquise et que nous tenons fermement entre nos mains à la suite d'ardents combats et d'innombrables sacrifices.

Je ne me laisserai pas aller à discuter si l'Angleterre est invincible, si, malgré les indices de plus en plus nombreux attestant que l'Angleterre, tant à l'Occident qu'à l'Orient, est atteinte dans sa force vitale, elle est vraiment en mesure de nous arracher la Belgique, de nous contraindre à restituer la Belgique à l'influence franco-anglaise, et aussi de faire en sorte que ce pays recouvre ses frontières originaires et que celles-ci, à l'avenir, au lieu d'aboutir au Canal soient prolongées jusqu'à la frontière orientale de la Belgique ; mon intention est seulement de développer ma manière de voir déjà exprimée dans un mémoire concernant la «*dura necessitas*» ou pour mieux dire, concernant le devoir sacré qui nous incombe de réserver la Belgique à notre influence et à notre sphère de puissance, ne jamais libérer la Belgique au préjudice de la sécurité de l'Allemagne.

Sans doute mon espérance très précise doit devenir une certitude que la décision militaire finale signifiera pour nous la victoire. Mais nous devons déjà concevoir clairement qu'une Belgique rétablie, qu'elle soit ou non déclarée neutre, sous l'empire d'une force de la nature, ne sera pas seulement contrainte à se joindre à l'armée de nos ennemis, mais qu'elle y sera attirée par eux.

Alors même qu'on voudrait s'attacher à des illusions de réconciliation ; alors même qu'on pourrait au moyen de bons traités, créer des garanties, la Belgique à tous égards sera organisée et utilisée comme un territoire d'attaque et comme une position avancée pour nos ennemis.

En ce qui concerne l'importance stratégique de la Belgique pour une guerre future, il suffira d'expliquer ce qui suit :

Afin de pouvoir donner un caractère offensif à la guerre actuelle, la direction militaire supérieure a été contrainte de marcher à travers la Belgique, opération à l'occasion de laquelle l'aile droite de l'armée allemande a dû s'avancer péniblement le long de la frontière hollandaise du Limbourg. Stratégiquement, l'objectif de la guerre actuelle consisterait en ceci, que pour le théâtre de la guerre à l'ouest, on devrait gagner du terrain, afin que dans une nouvelle guerre éventuelle contre la France et l'Angleterre, nous puissions marcher en avant avec notre armée.

Si le résultat de la guerre actuelle était le maintien de l'Etat Belge indépendant, les opérations seraient toutes différentes et beaucoup plus difficiles qu'au début de la guerre actuelle ; car l'effort de la France et de l'Angleterre tendra à prévenir l'armée allemande, d'accord avec une Belgique alliée ou fortement influencée par elles. Alors on se demandera avec raison si on pourra réussir à garantir la liberté d'opération de l'aile droite allemande et si d'ailleurs une marche en avant de ses armées est encore possible, de manière à conduire également une nouvelle guerre sous une forme offensive.

La guerre actuelle a également montré que la possession des territoires industriels allemands est une question vitale pour que nous puissions nous maintenir, de même que pour que nous puissions conduire les opérations militaires avec énergie. Leur protection n'est possible que par la possession d'une région à défendre en avant du Rhin. Sous ce rapport, la limite actuelle de

l'Empire ne suffit pas. Une Belgique fortifiée par des forces militaires anglaises et françaises est déjà une menace sensible pour notre territoire industriel lequel, par ses fabriques, a tant d'importance pour l'entretien de l'armée.

Si à l'avenir l'Angleterre domine la Belgique en temps de paix, elle n'hésitera pas à vouloir contraindre également la Hollande, de même qu'on l'a fait en Grèce, à renoncer à sa neutralité ou à se montrer docile à l'égard des opérations militaires de l'Angleterre. Il est dès lors obligatoire de garantir pour l'avenir des ressources qui nous sont indispensables pour la guerre par les lignes de défense très avancées et en même temps afin de procurer à notre aile droite la liberté d'action nécessaire pour élargir d'une manière désirable notre territoire d'attaque.

Avant que d'abandonner le terrain stratégique-militaire, il est encore nécessaire d'insister sur le fait que le domaine industriel belge présente une grande valeur, non pas seulement pendant la paix, mais aussi pour le cas de guerre. Une Belgique neutre ou une Belgique soumise à l'influence franco-anglaise, avec ses fabriques d'armes, avec son industrie métallurgique, avec ses charbons, fortifie la puissance du pays pour la lutte et pour la résistance de la même façon que nos propres régions industrielles.

Dès lors il est absolument, nécessaire que l'industrie belge ne puisse servir à la politique d'armement de nos adversaires. Les avantages que nous avons pu retirer après coup, pendant la guerre actuelle, de l'industrie belge, grâce à l'enlèvement des machines, etc., doivent être estimés à un prix aussi haut que les préjudices soufferts par l'ennemi à raison de

l'absence de cet accroissement de force combative.

Si l'on envisage l'importance de la Belgique comme terrain d'attaque pour nos ennemis et comme territoire qui nous est favorable pour de futures opérations offensives et défensives, alors il ne subsiste plus aucun doute qu'une frontière qui, tout à fait faussement, est qualifiée de Ligne de la Meuse et qui devrait être garantie par les fortifications de Liège et de Namur, est insuffisante. Tout au contraire, elle doit être poussée jusqu'à la mer, également dans l'intérêt de notre puissance maritime.

Néanmoins, la signification du domaine industriel belge ne réside pas tout entière dans son importance immédiate pour les opérations de guerre. La lutte par les armes sera à l'avenir accompagnée d'une lutte économique encore plus rude qu'aujourd'hui. Que serait devenue notre politique d'échanges, non pas seulement en Hollande, mais aussi dans des pays septentrionaux plus éloignés, sans le charbon ?

La production annuelle de 23 millions de tonnes dans la région charbonnière belge nous a procuré un monopole sur le continent, monopole qui a contribué à nous permettre de vivre.

A côté de ces facteurs qui doivent être pris en considération dans l'hypothèse d'une prochaine guerre, la protection de nos intérêts économiques en Belgique, même pendant la paix, est d'une valeur inappréciable. Une Belgique redevenue indépendante ne sera jamais neutre mais, au contraire, se placera sous la protection de la France et de l'Angleterre. Si nous ne prenons pas la Belgique en mains, si dans l'avenir nous ne l'administrons pas suivant nos intérêts et si nous ne la protégeons pas par la puissance de nos armes, notre

commerce et notre industrie perdraient la situation qu'ils ont conquise en Belgique et peut-être ne la retrouveraient jamais.

Le danger auquel sont exposés les intérêts allemands à Anvers est évident et se produira inévitablement aussitôt que L'Allemagne renoncera à la Belgique. Il n'est pas douteux que ce pays entrera dans une étroite union économique avec l'Angleterre et la France aussitôt qu'il sera de nouveau indépendant. Le gouvernement belge et les hommes politiques réfugiés à Londres travaillent déjà ouvertement dans ce but.

Il va de soi que nous ne voulons pas tuer l'industrie belge mais, au moyen de lois spéciales, nous devons la placer dans les mêmes conditions de production que l'industrie allemande. Nous pouvons l'employer à notre service en guise de levier pour la détermination des prix sur le marché mondial. Avec Anvers nous ne perdrons pas seulement le port et notre action sur les tarifs de chemin de fer, mais aussi et, surtout, les fortes influences que possède cette ville, comme place commerciale et comme marché d'argent, spécialement pour l'Amérique du Sud. Ces forces se tourneraient naturellement contre nous aussitôt qu'on les laisserait disposer librement d'elles-mêmes.

Combien peu sûre s'est montrée une Belgique avant la guerre et au début de celle-ci ? C'est là ce qui appartient à l'Histoire ; si l'on attache ou si l'on doit attacher quelque importance à des vérités historiques de ce genre, on ne doit pas se laisser amener à permettre à l'Etat belge de ressusciter comme pays neutre à l'occasion de la conclusion de la paix.

De même qu'avant la guerre, une Belgique neutre ou une Belgique pourvue d'indépendance par des traités

d'un autre genre sera soumise à l'influence néfaste de la France et de l'Angleterre, de même qu'aux efforts de l'Amérique en vue d'utiliser les valeurs belges. A l'encontre de cela, il n'y a d'autre moyen qu'une politique de force, laquelle doit veiller à ce que la population, encore actuellement hostile, s'adapte et se soumette, encore que bien graduellement, à la domination allemande.

Aux intérêts allemands en Belgique appartient aussi le mouvement flamand en bonne voie de réussite, mouvement qui sera irréparablement atteint si nous n'étendons pas notre politique de puissance sur la Belgique. Nous avons chez les Flamands beaucoup d'amis déclarés et beaucoup d'amis cachés, lesquels sont prêts à s'associer au grand cercle des intérêts mondiaux de l'Allemagne. Ceci sera également très important pour la politique future de la Hollande, mais aussitôt que nous retirerons notre main protectrice, ce mouvement sera flétri comme germanophile par les Wallons et les Fransquillons et se verra entièrement réprimé. La question n'est pas résolue par là et je ne m'abandonne nullement à l'espoir non fondé qu'il nous sera très facile d'en sortir avec les Flamands à l'occasion de la domination de la Belgique. Dès à présent, on doit faire tout ce qu'il est possible pour contenir des espérances illimitées. Un groupe de Flamands rêve d'un état flamand indépendant, avec un roi flamand qui le gouvernera en même temps, d'une complète émancipation à l'égard de l'Etat qui a subsisté jusqu'ici. Sans aucun doute le flamandisme doit être protégé mais jamais on ne doit prêter les mains à ce qu'il devienne complètement indépendant. Les Flamands avec leur situation actuelle en opposition aux

Wallons, deviendront, en qualité de tribu germanique, un renforcement pour notre nationalité allemande. La Belgique doit être prise et conservée telle qu'elle existe actuellement et telle qu'elle doit subsister dans l'avenir. Ce n'est que par une solution aussi simple que possible du problème belge que nous remplirons une condition essentielle de notre future situation mondiale. Si nous abandonnons une partie de ce pays, telle que la région flamande sous forme d'état flamand, alors nous ne créons pas seulement des difficultés très graves mais nous nous dépouillons des avantages essentiels et des secours que le territoire de la Belgique, placée tout entier sous l'administration allemande, peut seul nous procurer. Eu égard déjà au point d'appui nécessaire à notre flotte et afin de ne pas séparer Anvers du territoire commercial belge, il est indispensable d'avoir un *hinterland* qui s'y rattache.

Après cent années, l'occasion se trouvera dans la conclusion de la paix, de réparer les fautes du Congrès de Vienne. En 1871, grâce à l'annexion de l'Alsace-Lorraine, nous avons réparé une première faute commise alors par la Prusse qui, à cette époque, voulait réclamer ces territoires. Aujourd'hui il s'agit sans hésitation et sans idée de réconciliation, de ne pas tomber dans de nouvelles fautes.

Si nous ne montrons pas l'absence d'égards et la fermeté qui sont nécessaires pour contraindre l'Angleterre au respect qui nous est dû, si nous cédon, si nous restons sur la ligne de la Meuse, ou si nous consentons à une entente quelconque au sujet d'Anvers, alors, devant le monde entier, nous apparaîtrons comme des êtres faibles, nous amoindrissions nos grands succès dans les Balkans, nous portons atteinte à notre

considération en Turquie et dans l'Islam tout entier, en dépit de nos admirables succès militaires. Ce n'est qu'en restant en Belgique que nous contraindrons l'Angleterre à nous reconnaître comme des égaux. L'Angleterre ne peut demeurer maîtresse des côtes belges. Il faut empêcher qu'elle domine un territoire qui peut être utilisé comme point d'appui dans une nouvelle et irrésistible offensive franco-anglaise.

Aussitôt que nous quitterons la Belgique, je suis convaincu que non seulement les influences franco-anglaises prédomineront, mais qu'il se produira une réunion militaire de troupes anglaises et françaises. Dans une guerre future, cela signifie que plus d'un million d'hommes se trouveront prêts immédiatement sur notre frontière actuelle ou sur la ligne de la Meuse, soit pour la défense soit pour l'attaque.

Je ne toucherai qu'en passant les graves crises de politique intérieure que doit provoquer chez nous un abandon de la Belgique. La majorité du peuple ne comprendrait pas que nous renoncions à un fruit qui s'est de longtemps trouvé entre nos mains, à un résultat d'une victoire extraordinairement sanglante.

La guerre nous prendra au moins un million d'hommes dans la force de l'âge et enlèvera à l'industrie une grande partie de sa meilleure force de travail. Le peuple a le droit de voir se réaliser ses espérances et c'est pourquoi une profonde opposition se fera jour dans le cas où une déception interviendrait.

Il faut ajouter à cela que nos échecs diplomatiques des vingt dernières années nous ont fait beaucoup de tort dans le peuple. On exprime de plus en plus la crainte que la diplomatie ne gâte ce que le glaive a conquis. Cette fois, après des sacrifices aussi énormes,

nous ne pouvons pas risquer que de pareils reproches se propagent de nouveau. Le but de la guerre doit être atteint, but qui apparaît comme absolument nécessaire à tout homme d'un esprit ordinaire.

A l'égard de la Belgique, il ne s'agit pas d'exigence minimum provenant de motifs militaires, mais de question vitale pour le peuple et pour l'Empire allemand. Celui qui, comme moi, avec une pleine conviction et avec une forte énergie, intervient pour la conservation de la Belgique, celui-là a également pour devoir de se faire une idée claire des difficultés et des scrupules qui doivent être surmontés en vue de justifier entièrement cette énergique exigence.

Je ne m'occupe pas des opinions qui rêvent à ceci, à savoir que le gouvernement est lié par sa déclaration faite, au début de la guerre, déclaration disant que l'on voulait faire la guerre non au point de vue de conquêtes, mais uniquement pour la défense de notre patrie. La conquête de la Belgique nous a été nettement imposée et la considération de possibilités futures nous a logiquement amenés à cette conclusion que la défense de l'Allemagne exige absolument une extension de ses frontières vers l'Ouest. La considération que nous devons conserver l'Allemagne en tant qu'Etat National non mélangé et que ce serait un affaiblissement pour l'Allemagne au point de vue de sa forte unité nationale que d'admettre en Allemagne autant de millions d'habitants appartenant à un pays de langue différente, n'est pour moi qu'une phrase.

L'Allemagne peut tranquillement demeurer allemande et conserver ses sentiments allemands lorsque nous aurons attiré dans notre sphère de puissance un pays qui est occupé par des tribus

germaniques, car les Wallons ne sont devenus français que par l'action du temps, et si, avec une intuition claire et sûre, nous veillons à ce que l'esprit allemand et la vaillance allemande s'acclimatent là où jusqu'à présent l'influence française s'est attachée à franciser le pays. Assurément les tâches qui s'imposent à l'Allemagne sont grandes et difficiles, si elle soumet et s'annexe la Belgique, mais l'Allemagne est suffisamment forte et il faut espérer que c'est surtout après la guerre qu'elle aura des hommes de valeur pour accomplir leur tâche en Belgique et cela dans un esprit allemand ainsi que malheureusement cela n'a pas eu lieu en Alsace et en Lorraine.

Les fautes qui ont été commises nous auront instruits et nous ne nous laisserons pas aller en Belgique à une hésitante politique de réconciliation ainsi que cela a été si malheureusement le cas, non pas seulement en Alsace-Lorraine, mais surtout en Pologne.

La forme sous laquelle doit se réaliser l'annexion de la Belgique à l'Allemagne sera bien certainement un casse-tête dans les cercles diplomatiques et dans les cabinets des professeurs de droit public.

La question de savoir avec qui nous devons conclure la paix pour élever le droit de conquête au rang d'un droit reconnu par le droit public a déjà été souvent discutée et elle n'est pas d'une solution facile. Jusqu'ici, à la vérité, le Gouvernement Royal de la Belgique et le Roi lui-même n'ont pas adhéré aux engagements de la Q.E. (**Note** : *Quadruple Entente*), portant qu'il y a lieu de ne conclure la paix qu'au moyen de négociations communes, mais cette réserve, à laquelle peut-être on renoncera bientôt, n'ouvre aucunement la perspective que nous puissions jamais conclure avec le Roi des

Belges et avec son gouvernement une paix par laquelle la Belgique restera dans la sphère de puissance allemande et il est impossible que la Q.E. puisse en passant par dessus la tête de son alliée, consentir à nos exigences de paix concernant la Belgique. Dès lors il ne reste qu'une chose à faire : éviter toute déclaration pendant les négociations de paix au sujet de la forme d'annexion et laisser subsister exclusivement le droit de conquête. A la vérité, mes considérations d'ordre dynastique présentent ici une importance qu'on ne saurait négliger car, moyennant cette procédure si correcte et impitoyable, le Roi des Belges sera destitué et vivra à l'étranger comme un ennemi irrité. Nous devons nous y résigner et on est tenté de considérer comme une circonstance heureuse le fait qui nous contraint de n'avoir aucun égard à des considérations dynastiques. Jamais un roi ne remettra volontairement son pays au vainqueur et jamais un Roi des Belges ne se résoudra à renoncer à sa souveraineté ou à la limiter. Son prestige serait par là si profondément miné qu'il ne pourrait plus être considéré comme un auxiliaire mais plutôt comme un obstacle pour les intérêts allemands. Dans les circonstances les plus diverses, les Anglais ont défini le droit de conquête comme étant le droit le plus sain et le plus simple et l'on peut lire chez Machiavel que celui qui a l'intention de prendre un territoire sera contraint d'écarter le Roi, le Régent de ce pays, même par la mort.

Ce sont là assurément des résolutions bien graves, mais elles doivent être prises car il s'agit du bien et de l'avenir de l'Allemagne ; il s'agit, aussi d'une expiation pour la guerre de destruction dirigée contre nous.

Nous devons encore pendant des années maintenir

la dictature actuelle. C'est là, la seule réforme administrative soutenue par les procédés de la puissance militaire dont on puisse faire choix afin de gagner du temps et d'arriver méthodiquement et graduellement à l'élaboration d'une administration aussi adéquate que possible.

Une annexion qui se réalisera sur la base du droit de conquête sera considérée par beaucoup de Flamands et par une grande partie de Wallons, comme une délivrance qui les affranchira des doutes et des vaines espérances. Ces deux tribus pourront revenir à une existence qui leur procurera de nouveau des occasions de gain et des moyens de jouir de la vie.

Au cours de cette période de transition, les Flamands affranchis de la tyrannie belge se laisseront ramener à leur manière d'être bas-allemands, encore bien que cela puisse ne pas aller sans difficulté. Durant ce temps, les Wallons peuvent et doivent se prononcer sur le point de savoir s'ils veulent s'adapter à des conditions définitivement modifiées ou, s'ils préfèrent abandonner la Belgique. Celui qui reste dans le pays doit, au bout d'un certain temps, se convertir à l'Allemagne et au germanisme.

A cela se rattache cette autre conséquence que l'on ne doit pas souffrir que de riches propriétaires abandonnent la Belgique et, malgré cela, tirent profit de leurs possessions belges. Une procédure d'expropriation est absolument nécessaire afin de ne pas voir se produire des situations semblables à celles qui subsistent en Alsace-Lorraine jusqu'à nos jours.

Il faut espérer que nous serons forts, non pas seulement par l'épée, mais aussi par la netteté de nos vues politiques, par notre préparation, en un mot, par

toutes les conditions nécessaires à une administration digne d'éloges.

Ce qu'il faut réprover le plus, ce sont les demi-mesures, ce sont les compromis auxquels on pourrait avoir recours.

Le manque de décision dans ces jours si décisifs pour les destinées de l'Allemagne constituerait une injustice grosse de conséquence à l'égard du sang qui a été répandu. Au nombre de ces demi-mesures, je place le projet de ne traiter la Belgique que comme un gage en vue d'obtenir peut-être par là la restitution de notre domaine colonial et, éventuellement, d'élargir celui-ci.

A l'occasion de cette extension, le territoire congolais de la Belgique apparaît comme étant spécialement en question. La possession de ce domaine mériterait certainement qu'on y aspire. Au surplus, j'insiste sur ce fait qu'un domaine colonial allemand (**Note**), qu'il soit constitué de telle ou de telle façon pourrait être envisagé comme indispensable au point de vue de la politique mondiale de l'Allemagne et de l'agrandissement de sa puissance. Mais, d'autre part, je suis d'avis que seules des frontières qui contribuent à nous donner une plus grande liberté sur la mer sont de nature à donner du prix à des possessions coloniales. C'est pourquoi, la côte belge avec l'*hinterland* belge doit être réclamée également par nos coloniaux. Si l'on y renonce, il manquera à notre flotte les points d'appui importants qui lui sont nécessaires pour qu'elle puisse se charger de la protection de notre empire colonial.

Je n'ignore pas que l'exigence tendant à conserver la Belgique, à l'annexer sous telle ou telle forme à la sphère de puissance allemande envisage un but qui ne peut être atteint que par un esprit de sacrifice résolu et

par un art de négocier extrêmement énergique.

Puisse la parole proférée autrefois par Bismarck conserver son autorité, à savoir : *s'il est un domaine où la foi soulève des montagnes, où le courage et la victoire ne sont pas unis par un rapport de cause à effet, mais sont identiques entre eux, c'est assurément celui de la politique.* »

Notes de Bernard GOORDEN.

Le gouverneur-général von Bissing a écrit au docteur S. STRESEMANN le 14 janvier 1917 dans le cadre de sa « politique (...) expliquée par lui-même ». Cette lettre figure aux pages 467-468 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)**, qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte ; « *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* »)

<http://www.idesetautres.be/upload/19170114%20VON%20BISSING%20STRESEMANN.pdf>

Dans le chapitre 44 (« *Destroying a nation* », parfois intitulé « *At the nation's soul* ») du volume 2 de ses mémoires, Brand **Whitlock** évoque notamment le « *Testament politique* » du gouverneur général von Bissing :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2044.pdf>

Voyez « *L'âme de la nation* », chapitre 6 de 1917

de la traduction française :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201917%20CHAPITRE%2006.pdf>

Dans ce chapitre, beaucoup plus long dans sa version anglophone, l'auteur reprenait notamment : Bissing, Moritz Ferdinand, freiherr von (1844-1917) ; **General von Bissing's testament : A study in German ideals** ; London : T. Fisher Unwin Ltd; 1917, 36 p. :

<https://ia601407.us.archive.org/29/items/generalvonbissin00biss/generalvonbissin00biss.pdf>

Fernand **PASSELECQ**, **Question flamande et l'Allemagne** ; (Berger-Levrault ; 1917, 333 pages) contient le « **Testament politique** » du gouverneur général von Bissing (**extraits**) aux pages 301-306 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k372338t/f3.image.r=&rk=21459;2>

Pour la « **politique flamande** » de von Bissing, consultez notamment Wullus-**RUDIGER**, Jacques-Armand ; **Flamenpolitik. Het Duitsch annexionisme in België en het aktivistisch landverraad in hun waar daglicht** (Aan de hand van dokumenten van de «Politieke Afdeeling» van het Generaal- Goevernement, van het Groot Duitsch Hoofdkwartier en van het IV^e Deutsche Leger) ; Brussel, Rossel, 1922. VIII-272 bladzijden. Inhoudstafel en inhoud met **LINKS**

<http://www.idesetautres.be/upload/RUDIGER%20NL%20FLAMENPOLITIK%20INHOUDSTAFEL%20INTERNET%20LINKS%20NAAR%20INHOUD.pdf>

N.B. : l'édition digitale francophone (**PDF**) peut-être obtenue **gratuitement** auprès de la Rijksuniversiteit Gent (RUG).

Quadruple Entente voir, notamment, ***Documents diplomatiques français : 1915***, Tome III (15 septembre - 31 décembre), réédition Peter Lang, 2004, page 180

Pour le ***domaine colonial allemand***, consultez notamment, pour ses **cartes**, Otto Richard **TANNENBERG** ; ***Le rêve allemand ! La plus grande Allemagne*** ; Paris, librairie Payot & Cie ; 1916, XVI-339 pages (titre originel : « *Gross Deutschland* ») :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5749671q/f5.image.r>

Nous les avons reproduites dans ***Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande*** de Charles **TYTGAT** en date du 20 septembre 1916 (19160920) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160920%20TYTGAT%20Bruxelles%20sous%20la%20botte%20allemande.pdf>

A lire aussi. L'essai ***Pour teutoniser la Belgique*** (*L'effort allemand pour exploiter la querelle des races et des langues* ; Paris, Bloud et Gay, 1916, 119 pages ; « *Pages actuelles* », N°69-70) de Fernand **PASSELECQ** a souvent été classé dans l'anti-germanisme ou qualifié de germanophobe. Quoi qu'il en soit, il y fait déjà preuve de la rigueur scientifique qui fera la renommée de ses 2 (deux) livres ultérieurs sur les déportations. Au moins ses

sources bibliographiques trouveront grâce aux yeux de ses détracteurs.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION / L'EFFORT ALLEMAND POUR TEUTONISER LA BELGIQUE (pages 7-10) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2000%20INTRODUCTION.pdf>

I. Le plan de la manoeuvre 11-14) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2001.pdf>

II. L'élaboration du programme (pages 15-18) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2002.pdf>

III. Autres professeurs réquisitionnés (pages 19-29) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2003.pdf>

IV. Un dossier confidentiel : Les idées pratiques d'un agent secret (pages 30-33) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2004.pdf>

V. L'application du programme (pages 34-39) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2005.pdf>

VI. Une campagne de pamphlets anonymes (pages 40-44) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2006.pdf>

VII. La manoeuvre de Presse. — La Presse indigène stipendiée. — Les bureaux de Presse allemands de Bruxelles (pages 45-53) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2007.pdf>

VIII. Avalanche de correspondances et d'articles. (pages 54-59) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2008.pdf>

IX. La campagne de Presse pour l'Autonomie de la Flandre (pages 60-66) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2009.pdf>

X. Complicités hollandaises (pages 67-76) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2010.pdf>

XI. L' « *Algemeen Nederlandsch Verbond* » et le Pan-Néerlandisme (pages 77-83) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2011.pdf>

XII. La crise de juillet 1915. — Echech du plan Allemand (pages 84-98) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2012.pdf>

XIII. Conclusion (pages 99-100) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2013.pdf>

APPENDICE : Incidents et documents nouveaux (août à novembre 1915) (pages 101-118) :

<http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%202014%20APPENDICE%20POUR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE.pdf>